

Des ministres et des représentants des gouvernements du Canada et des Etats-Unis se sont rencontrés aujourd'hui pour étudier les problèmes que pose la pollution des Grands-Lacs et qui intéressent les deux pays. La délégation canadienne comprenait le ministre de l'Energie et de la Gestion des ressources de l'Ontario. Il a été question des plans, des programmes et des projets de loi qu'envisage chacun des deux pays en vue d'améliorer la qualité de l'eau des Grands-Lacs.

Les ministres et les représentants ont discuté entre eux des recommandations que renferme le rapport spécial soumis en avril par la Commission mixte internationale sur le danger de pollution par le pétrole, l'eutrophisation et la pollution causée par les bateaux. Il a été convenu de ce qui suit:

a) Le programme spécial que le Canada se propose d'appliquer tout prochainement en prévision des fuites de pétrole pouvant survenir dans les Grands-Lacs doit être parfaitement coordonné avec le nouveau programme correspondant des Etats-Unis.

b) Le déversement des phosphates dans les Grands-Lacs doit diminuer si l'on veut enrayer puis inverser l'eutrophisation des Grands-Lacs. Des mesures législatives canadiennes permettront au Gouvernement de donner suite aux recommandations de la Commission touchant la réduction et l'élimination éventuelle des phosphates que contiennent les détergents et le Gouvernement a annoncé son intention de prendre des mesures propres à satisfaire aux recommandations de la Commission. Sur la rive américaine des Lacs, on applique déjà des normes qui amèneront la disparition de 80 p. 100 des phosphates provenant des déchets municipaux et industriels (y compris les détergents) dès 1973, soit avant même le délai que la Commission recommande de fixer à 1975. Le Gouvernement des Etats-Unis poursuit l'étude intense qu'il a entreprise touchant l'élimination des phosphates des détergents.

c) Les deux pays possèdent des lois régissant l'écoulement des déchets de la part des navires de commerce et de plaisance; les ministres concernés sont d'ailleurs convenus d'harmoniser la réglementation à ce sujet.

On a signalé que le Gouvernement de l'Ontario se propose de modifier son programme touchant les forages effectués dans le Lac Erié pour la prospection du gaz naturel, de manière à appliquer les recommandations formulées dans le Rapport spécial de la Commission. Il n'y a pas de forage de puits de gaz dans la partie du Lac Erié que bordent le Michigan, l'Ohio, New York ou la Pennsylvanie. On a aussi signalé que l'Ontario a commencé à prendre des mesures en vue de l'élimination des phosphates de manière à appliquer les recommandations de la Commission.